

Les noms-supins

Le supin est une forme nominale du verbe, comme le gérondif et l'infinitif ; il permet de nommer l'action qu'exprime le verbe pour en faire le complément de but, ou « de progrédience » d'un verbe de mouvement — *Eō piscātum*, « je vais pêcher » —, à l'accusatif, ou le complément d'un adjectif, au datif/ablatif : — *Difficile dictū*, « difficile à dire ». Même dans ces cas-là, on peut fort bien considérer le supin comme un nom d'action : *eō piscātum* est très similaire dans son fonctionnement à *eō Lutētiam* : il s'agit du point d'aboutissement de l'action d'aller. On peut considérer le second comme un ablatif de point de vue, ou même de temps : « difficile pour ce qui est de le dire ; difficile quand on le dit ».

En fait, on peut considérer que le supin nomme l'action exprimée par le verbe : *piscātum*, c'est « l'action de pêcher » ; *dictū*, c'est l'action de dire. Il est intéressant à cet égard de noter que *sum* n'a pas de supin. En somme, inutile d'apprendre les noms d'action de la 4^e déclinaison tirés d'un supin ; apprendre les verbes latins avec leur supin suffit. Reste cependant que ces noms d'actions posent trois ensembles de problèmes pour qui veut apprendre le latin.

D'une part, la forme de ces noms d'action peut poser problème. On peut avoir, dans certains cas, une seconde forme de supin, comme pour *fluō*, qui peut donner *fluctus* ou *fluxus*. Surtout, il peut être bon de pouvoir prévoir quelle est la forme de supin, en quelque sorte pour apprendre plus facilement, dans les temps primitifs, le supin d'un verbe. En particulier, on se demandera dans quelles conditions le supin est en *-sum* plutôt qu'en *-tum*. D'autre part, quelques noms d'action de la 4^e déclinaison doivent être reliés à des verbes qui ne sont pas attestés, ou formés à partir d'un autre supin et d'un préfixe. Enfin, on rencontre quelques confusions entre des noms-supins et des noms de la 2^e déclinaison.

D'autre part, les noms d'action en suffixés en *-tū/-sū-* ont une signification quasi identique au supin, si ce n'est qu'ils admettent un complément au génitif, ou une détermination par un possessif : *adventū tuō*, *aspectū civium*¹¹. Ils peuvent d'autre part, naturellement, devenir des noms de chose ; ainsi de *exercitus*, « l'action de s'exercer, exercice », on passe facilement, par métonymie, à « l'ensemble de ceux qui s'exercent (militairement) ». De même, pour *cāsus*, on passe assez facilement de « action de tomber, chute » à « ce qui arrive, événement, hasard ». Mais ces significations métonymiques peuvent être assez difficiles à prédire à partir du sens du verbe. On les étudiera donc pour les noms de la 4^e déclinaison les plus courants.

Mais cette approche revient à aller dans « le sens de la version » : il s'agit de comprendre un nom de la 4^e déclinaison quand on le rencontre dans un texte latin. Dans « le sens du thème », quand on veut s'exprimer en latin, il faut savoir quand on peut utiliser un nom d'action tiré du supin d'un verbe, en particulier dans leur concurrence avec les noms d'action de la 3^e déclinaison en *-tiō* : *affectus, -ūs* ou *affectiō, -ōnis* ?

11. Cicéron, *Première Catilinaire*, 16 & 17.

Le sens des noms-supins

Se demander quel sens ont les noms-supins revient à se demander quel sens a le suffixe *-tū-* dans un nom-supin, c'est-à-dire quand il vient s'ajouter au radical d'un verbe. Autrement dit, il s'agit de s'interroger sur la façon dont le suffixe *-tū-* transforme un verbe en nom. D'une certaine façon, il s'agit de savoir comment ce suffixe transforme, supprime, déplace les sèmes spécifiquement verbaux du verbe pour faire un nom : que deviennent la voix, la diathèse, le mode, le temps, la personne dans le nom-supin ? On pourrait, pour donner à voir la nature de ce problème, reprendre l'image que les latins faisaient avec le mot *supīnum*, qui désignait les formes nominales du verbe, parce que le verbe semble s'y être allongé, perdant ainsi ce qui le mettait en mouvement. En réalité, le supin, en « s'allongeant » n'a pas tout perdu de son dynamisme verbal. C'est ce que nous allons essayer de distinguer, en particulier relativement aux noms d'action en *-tiōn-/-siōn-*.

Ainsi, pour étudier les questions de diathèse et de voix, on se demandera si les noms-supins attribuent une place particulière à l'agent et au patient de l'action, s'ils sont liés d'une manière particulière à la voix active, à la voix passive des verbes dont ils sont issus ; s'ils sont liés d'une manière particulière aux verbes déponents, qui constituent d'une certaine façon la forme moyenne des verbes latins. On pourrait aussi se demander s'ils s'articulent d'une manière particulière aux compléments des verbes à la transitivité spécifique – verbes construits avec le génitif, le datif, l'ablatif ; comment ils s'articulent avec leurs compléments au génitif¹² : dans quelle mesure préfèrent-ils les génitifs objectifs, les génitifs subjectifs ?

Pour ce qui est de la personne, il peut être intéressant de se demander quelles relations on peut établir entre le locuteur, la personne du verbe de la proposition et l'agent de l'action évoquée par le nom-supin. Le temps et de l'aspect, enfin, pourraient fort bien aider à comprendre de façon décisive les spécificités des noms-supins, à condition d'étudier les positions que peut adopter le locuteur vis-à-vis des actions évoquées : c'est une question qui rejoint la précédente, puisque, comme nous avons tenté de le montrer dans notre *Danse des temps dans l'épopée*, le temps et l'aspect se définissent en particulier par la position que prennent la première et la deuxième personne du dialogue, le locuteur et l'interlocuteur, vis-à-vis de l'action évoquée – laquelle, rappelons-le, n'est pas l'action elle-même, mais celle qui est créée par la parole dans l'espace du discours, placée quelque part entre le locuteur et l'interlocuteur, disponible pour la *deixis am Phantasma* qu'évoque Bühler dans sa *Sprachtheorie*¹³.

Mais au préalable, il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble de la masse des noms d'actions en latin. Parmi les 2500 mots latins du vocabulaire retenus par Podvin (1991), on compte 73 noms-supins en *-tū/sū-*, pour 94 noms d'action en *-tiōn/siōn-* : leurs masses respectives sont à peu près équivalentes. Mais il faut noter la dissymétrie de la répartition parmi les mots les plus fréquents. En effet, les noms-supins sont 4 fois plus nombreux dans les catégories 1 et 2 de Guillaumin & Cauquil¹⁴ ; ils sont 3 fois plus nombreux dans la

12. Ce qui implique aussi d'observer comment fonctionne leur relation aux adjectifs possessifs. Notons aussi ici, à titre de réserve, qu'il n'est pas impossible que leur comportement à l'égard des autres pronoms-adjectifs déterminatifs soit instructive.

13. Karl Bühler, *Sprachtheorie. Darstellungsfunktion der Sprache*, 1934 – *Théorie du langage. La fonction représentationnelle*, traduction de Didier Samain, 2009.

14. Parmi les 800 mots les plus fréquents du latin classique : *ūsus, cāsus, cursus, exercitus, fluctus, affectus, spiritus, mōtus*, face à *ratiō, ōrātiō*.

catégorie 3, puis 2 fois plus nombreux dans la catégorie 4. Ensuite dans notre catégorie 5¹⁵, ce sont les noms d'action en *-tiōn/siōn-* qui l'emportent largement (84 noms d'action, face à 49 noms-supins). En somme, dans le sens du thème, il faut connaître les 25 noms-supins les plus fréquents, et pour le reste, il vaut mieux choisir les noms d'action de la 3^e déclinaison : ce sont les plus productifs dans la langue classique. C'est d'ailleurs sans doute en partie ainsi que les locuteurs latins de l'époque classique procédaient lorsqu'ils voulaient exprimer l'idée d'un procès sous la forme d'un nom – en tout cas pour les locuteurs de la langue littéraire que nous connaissons. Il n'en reste pas moins que la nuance est sans doute plus subtile ; c'est ce que nous allons essayer de discerner progressivement.

Pour ce faire, nous serons fidèle à notre approche à la fois phénoménologique et pédagogique. Nous essaierons de construire la signification en observant d'abord quels types de verbes permettent de former des noms-supins, selon leur rection et leur diathèse, puis en les étudiant par couches successives, en fonction de leur fréquence en commençant par les noms les plus courants, puis en élargissant peu à peu l'étude à l'ensemble des noms-supins. Nous les reprendrons enfin en les étudiant en fonction de leur morphologie, c'est-à-dire de la façon dont on construit le supin à partir du radical verbal.

Les noms d'actions en *-tus/-sus*, que nous appelons « noms-supins » méritent bien aussi le nom de « nom d'action », dans la mesure où il n'est pas d'appliquer cette étiquette à des noms qui seraient issus des « verbes d'état », voire des verbes statifs.

En effet, il n'existe pas véritablement en latin classique de nom-supin issu des verbes qu'on pourrait considérer comme des verbes d'état : pas de *°futus*, *-ūs* tiré de *sum*, ni de *factus*, *-ūs*, qui serait tiré de *fiō*, ni de *visus*, *-ūs* qui serait tiré de *videor*. Il faut préciser cependant que, quoique rare, *factus*, *-ūs* existe bien ; mais il faut le relier au pendant actif de *fiō* : *faciō*. De même, *visus*, *-ūs* doit être rattaché à *videō* : il s'agit de l'action de voir, davantage que celle d'être vu. Certes, en réalité, *visus*, *-ūs* peut parfois évoquer l'apparence, de même que rien n'interdit d'entendre *factus*, « la construction », du point de vue de ce qui est construit : il y a une relation de contiguïté sémantique entre « le fait de construire » et « le fait d'être construit », parce que la forme passive d'un verbe actif n'en est, en quelque sorte que son envers¹⁶. En fait, les noms-supins qu'on peut relier à un verbe « d'état » peuvent exister, mais seulement s'ils peuvent être aussi associés à un verbe d'action. C'est un phénomène qu'on rencontrera aussi en étudiant un autre « envers » de *videō* : **speciō*. En effet *aspectus*, *respectus*, etc. se situent en quelque sorte à la frontière de la voix active et de la voix passive : dans *aspectus eōrum*¹⁷, il est difficile de dire s'il s'agit davantage du regard de celui qui les voit que de la présence par le regard de ceux en présence de qui on est. En fait, on peut dire qu'il n'y a pas de supin des verbes d'état latins dans la mesure où le seul véritable verbe d'état, par nature, en latin, c'est *sum*. Mais l'étude de *visus* et de *factus* nous a

15. *Grosso modo*, les 2500 mots de Podvin moins les 1600 mots de Guillaumin et Cauquil.

16. C'est un phénomène qui se voit très bien aussi avec les supins qu'on distingue assez artificiellement des noms-supins : dans *facile factu*, le supin peut aussi bien être pris pour un passif que pour un actif. On peut en effet comprendre qu'il est « facile que la chose soit faite », ou qu'il est « facile de faire la même chose ».

17. Voir, par exemple, la *Première Catilinaire*, § 17 : « Et, si mē meis civibus injūriā suspectum tam graviter atque offēsum vidērem, carēre mē *aspectū* civium, **quam infestis omnium oculis conspici māllem** ; tū – cum cōscientiā scelerum tuōrum agnōscās odium omnium jūstum, et jam diū tibi dēbitum – dubitās, quōrum mentēs sēnsūque vulnerās, eōrum *aspectum* præsentiāque vītare ? »

permis d'entrevoir l'ambiguïté fondamentale des noms verbaux en latin : puisque ce ne sont pas des verbes, naturellement, ils n'indiquent pas le sens de la diathèse – ce qui fait qu'ils peuvent être complétés par un génitif objectif aussi bien que subjectif.

La catégorie des verbes « statifs » n'est pas évidente à délimiter ; mais considérons qu'il s'agit essentiellement de *jaceō*, *stō* et *sedeō*. L'existence ou l'absence de noms-supins pour ces trois verbes sont tout à fait instructifs.

D'abord, un nom-supin correspond à *jaceō* ; c'est *jactus*, *-ūs*. Mais en réalité c'est à *jaciō* qu'il répond : morphologiquement, le supin attendu pour *jaceō*, c'est **jacitum*. Le verbe nettement statif qu'est *jaceō*, dans la mesure où il s'oppose nettement et manifestement à *jaciō*, son cousin actif et transitif n'a pas de supin, ni nom-supin dérivé.

Ensuite, pour *sto*, il existe bien entendu le nom *status*, *-ūs*. Mais il est assez intéressant de remarquer sa morphologie : il n'est pas formé comme les autres noms-supins issus de verbes de la 1^{re} conjugaison, soit en *-itus*, comme *spiritus*, soit en *-ātus*, avec un *-ā-* long, comme *commeātus*. Le participe parfait de *dō* a certes un *-ā-* bref, mais il ne correspond pas à un nom-supin, et il n'est pas impossible qu'en réalité le supin *dātum*, *dātū* soit inusité¹⁸. Autrement dit, le nom-supin *stātus* n'est pas un nom-supin comme les autres ; c'est pourquoi nous l'avons considéré comme occupant une zone intermédiaire entre les noms-supins qui sont pleinement des noms-supins parce qu'ils sont des noms d'action, et les noms de statut comme *cōnsulātus*.

Enfin, à *sedeō* correspond bien un nom-supin attesté, quoique assez rare : *sessus*, *-ūs*, « fait de rester assis », qu'on associe tout naturellement à *cōnsessus*, beaucoup plus courant. Mais il paraît raisonnable de considérer que *sessus*, *-ūs* et ses composés, comme *sessiō*, *-ōnis* et ses composés, d'ailleurs, évoquent le fait d'être assis comme véritablement le résultat d'une volonté continue : il s'agit de rester assis alors qu'on pourrait s'en aller. Il est à cet égard intéressant de remarquer que le supin de *adsidō*, *-is*, *-ere*, « s'asseoir » est *adsessum*. En fait, *sessus* et *sessiō* signifient aussi « action de s'asseoir ». Comme *jactus*, *-ūs* est davantage issu de *jaciō* que de *jaceō*, *sessus* est sans doute davantage issu de **sedō* que de *sedeō*, et ne signifie « fait d'être assis » que par métonymie¹⁹.

Considérons maintenant l'ensemble des verbes de la 2^e conjugaison où l'*-ē-* peut être considéré comme un suffixe statif. Nous avons tiré de la liste du Guillaumin-Cauquil. Certes, les premiers sont aussi dépourvus de participe parfait passif ; on pourrait considérer dès lors que l'absence de supin serait liée à l'absence de passif ; mais on peut remarquer aussi que même lorsque le verbe a un participe parfait passif attesté, le nom-supin qui pourrait y correspondre n'est pas attesté. Il est même très probable que la forme donnée dans les temps primitifs n'est un « supin » que pour la forme et qu'on n'ait pas d'utilisation attestée de cette forme comme supin, mais seulement pour former le passif impersonnel.²⁰

1. *jaceō*, *oleō*, *pertineō*, *pateō*, *ardeō*, *lateō*, *pendeō*, *fulgeō* ;

18. À vérifier !

19. Il ne s'agit pas d'une hypothèse sur la diachronie phylogénétique du mot, mais plutôt d'une hypothèse sur la structure, en quelque sorte ontogénétique du vocabulaire pour le sujet parlant.

20. À vérifier !

2. *valeō, -itum ; maneō, -sum ; hæreō, -sum.*

Les noms-supins paraissent donc bien liés fortement avec la notion sémantique d'action ; on a déjà un peu affiné leur définition morphologico-sémantique : ils ne sont pas un appendice des verbes en général, mais des verbes d'action.

Il est par ailleurs assez remarquable que parmi les verbes d'action de la 2^e conjugaison les plus courants, ceux qui ne sont jamais transitifs au sens strict, dans la mesure où ils ne se construisent pas avec l'accusatif, ne connaissent pas de noms-supins, qu'ils connaissent une forme de passif impersonnel ou non [liste 1 ci-dessous]. En revanche, nombre de verbes transitifs ont des supins, et les noms-supins afférents [liste 2] :

1. *immineō ; placeō, -itum ; noceō, -itum ; appāreō, -itum ; pāreō, -itum.*
2. *moveō, mōtum ; videō, vīsum ; habeō, -itum ; jubeō, jussum ; respondeō, -sum...*

Autrement dit, l'affinité remarquée par Benveniste entre les verbes « neutres », c'est-à-dire intransitifs au sens strict paraît ici contrecarrée : pour les noms-supins issus de verbes de la 2^e conjugaison, c'est une affinité avec les verbes transitifs qui apparaît. Et c'est d'autant plus intéressant que pour ces verbes, en plus, le nom-supin l'emporte sur le nom d'action en *-tiōn/-siōn-* — *mōtiō, vīsiō, habitiō, responsiō* — dans la mesure où ce dernier est beaucoup moins fréquent²¹.

En somme, difficile de discerner une affinité ou une répugnance des noms-supins à l'égard de verbes à cause de leur rection, en dehors de l'exclusion des verbes d'état, et des verbes statifs. On peut cependant observer ce qu'il en est des verbes impersonnels, où l'action ne transite entre un agent sujet et le verbe. Considérons donc les verbes latins qui sont uniquement impersonnels. Nous en avons relevé, en tout et pour tout, après avoir exclu deux ou trois composés (*abdecet, abhiemat, perdolet, advesperāscit...*) peu significatifs, huit verbes, pour la plupart très courants : *pluit ; nivit/ningit ; oportet ; decet ; licet, -itum ; libet, -itum ; piget, -itum ; tædet, -sum*. Aucun d'entre eux n'est lié à un nom-supin, ni à un nom d'action en *-tiōn/-siōn...* mis à part l'hapax *libitus*, « fantaisie, caprice », chez Saint Avit (VI^e siècle). Même si c'est loin d'être décisif, en somme, il apparaît ici que les noms d'action en *-tū/-tiōn* n'ont pas d'affinité avec les verbes impersonnels ; il ne relève pas de leur « *libitus* », pour parler comme Saint Avit, de naître d'un verbe qui exprime une action sans agent... C'est une des raisons qui nous poussent à préférer l'étiquette « nom d'action » à celle de « nom de procès » pour ces noms liés à l'activité d'un agent. Mais cela ne nous permet pas encore de distinguer des sèmes distincts pour chacun des deux suffixes *-tū-* et *-tiōn-*.

Il ne reste plus, pour étudier la question de la diathèse dans les noms d'action, qu'à explorer la piste des verbes déponents, que Benveniste utilise d'une façon assez superficielle. Considérons donc les verbes déponents les plus courants²² du latin classique, en leur adjoignant les semi-déponents.

21. **Il resterait donc à voir ce qu'il en est avec des verbes moins fréquents.** La raison de la plus grande fréquence n'est peut-être pas liée à la rection du verbe, mais à sa fréquence : de façon générale, les noms-supins l'emportent sur les noms d'action en *-tiōn/-siōn* pour les verbes les plus usuels.

22. Nous avons sélectionné ici les déponents classés dans les catégories 1 et 2 de Guillaumin et Cauquil : ils font partie des 800 mots les plus fréquents du latin classique.

1. *soleō, solitus ; audeō, ausus ; gaudeō, gavisus ;*
2. *videor, vīsus ; tueor, tuitus ; fateor ;*
3. *miror, mirātus ; precor, precātus ; moror, morātus*
4. *vertor, versus ; nāscor, natus ; proficīscor, profectus*
5. *loquor, locūtus ; queror, questus ; sequor, secūtus ; ūtor, ūsus*
6. *morior, mortuus ; patior, passus ; orior, ortus.*

La liste des semi-déponents plaide en faveur de la théorie de Benveniste : sur trois verbes, un seul connaît un nom d'action, et il s'agit d'un nom-supin, attesté en latin impérial : *ausus, -ūs*, « acte d'audace ». Ce serait un argument en faveur d'une focalisation, dans le nom-supin, sur l'articulation entre l'agent et l'action. Mais il est reconnaître qu'il est extrêmement ténu. Observons maintenant quels noms d'action ont pu être tirés de ces déponents²³ :

1. °*solit-* ; *AUSUS*¹⁶ ; °*gavis-* ;
2. *visio, VĪSUS*¹⁰ ; *tuitio* ; °*fass-* ;
3. *mirātio* ; *precātio*¹², *PRECĀTUS* ; *morātio*
4. *VERSUS*⁸ ; *natiō*⁸, *NATŪ*¹⁰ ; *profectio*¹⁰, (*PRŌFECTUS*¹²)
5. *locūtio*¹⁶, *LOCŪTUS* ; *QUESTUS*¹⁰, *questiō* ; *secūtiō* ; *ŪSUS*⁷, *ūsiō*¹⁴
6. °*mort-* ; *passiō* ; *ORTUS*⁹.

Statistiquement, les verbes déponents les plus courants peuvent donner aussi bien des noms d'action que des noms-supins. Difficile d'en tirer la moindre conclusion sur la répartition des noms-supins en *-tū-* et des noms d'action en *-tiōn-*. La nature des verbes dont sont tirés ces noms nous donnera peu d'information sur le sémantisme qu'y ajoute ce suffixe-ci ou ce suffixe-là.

En revanche, peut-être en apprendrons-nous plus quant à l'aspect que porterait encore le nom-supin relativement au nom d'action. Nous faisons l'hypothèse suivante : le nom-supin serait du côté de l'*infectum*, et le nom d'action serait du côté du *perfectum*. L'une des clés qui nous poussent du côté de cette hypothèse est le couple de verbes [*adveniō, proficīscor*]. En effet, si *adventus*⁷ est un nom très courant, aucune nom d'action en *-tiōn-* ne lui correspond. En revanche, *prōfectus*¹² est moins fréquent que *profectiō*¹⁰. Surtout, pour le sens, *prōfectus* semble davantage lié à *prōficiō*, « avancer, progresser » qu'à *proficīscor*, auquel il faut rapporter *profectiō* — comme l'alternance dans la longueur du *-o-* du préfixe *-pro-* en atteste.

Autrement dit, les noms d'action en *-tiōn-* pourrait être liés à l'action dont on voit au moins l'une des limites et les noms-supins à l'action en train de se dérouler. En effet, il faut considérer la posture du locuteur²⁴ vis-à-vis de l'action évoquée, en tant qu'elle est évoquée

23. En exposant, la catégorie de fréquence donnée par le Gaffiot 2016, version Komarov, établie sous la direction de Gérard Gréco. Plus le chiffre est élevé, moins le mot est fréquent ; ces données sont issues du travail du LASLA, comme celles de Guillaumin et Cauquil. S'il n'y a pas de catégorie, c'est que le mot n'a pas été répertorié par le LASLA.

24. Ou, mieux, des interlocuteurs : la posture de quelqu'un par rapport à quelque chose ne peut être définie que par rapport à un repère extérieur — et le repère que constitue que constitue l'allocutaire est inhérent à la

par le nom-supin ou le nom d'action. Lorsqu'on évoque la *profectiō* de quelqu'un, son départ, du point de vue du locuteur, le départ est achevé : celui qui part n'est plus là, et l'on peut « voir ». Il en est de même lorsqu'on évoque une *profectiō* à venir : on la place devant soi, séparée de soi. En revanche, quand on évoque un *adventus*, l'arrivée est en train de se faire ; quand on évoque une arrivée, on évoque le fait d'être en train d'arriver, et non le fait d'être déjà arrivé.²⁵

On peut aussi regarder l'opposition entre le départ et l'arrivée sous un autre aspect : dans le départ, il y a éloignement vis-à-vis de la position du locuteur ; dans l'arrivée, l'action se rapproche de la position du locuteur — de sa position dans l'espace fictionnel créé par son discours. Il peut être intéressant aussi de considérer que pour le locuteur, l'action est portée par un agent : d'une certaine façon, elle est anthropomorphique. Et cet anthropomorphisme a partie liée avec la question du devant et du derrière, de la face, du regard d'un côté et du dos de l'autre. Quand l'objet de votre regard peut vous regarder, ce n'est pas la même chose que lorsque ses yeux sont indisponibles. Autrement dit, les noms-supins en *-tū-* pourraient bien être liés à la proximité avec le locuteur qui se rapproche de l'action et la considère en train de se dérouler, et ne serait pas si loin d'interagir avec lui : dans l'espace créé par le discours, l'agent et le locuteur sont presque en train de se regarder. En revanche, les noms d'action en *-tiōn-* pourrait bien être marqués par l'éloignement entre le locuteur et l'action, par la mise à distance et l'abstraction. C'est ainsi qu'on pourrait expliquer pourquoi les noms-supins sont plus aptes à devenir par métonymie des noms concrets²⁶, comme *saltus*, *exercitus*, etc., alors que les noms d'action en *-tiōn-* sont plus propres à l'abstraction.

Puisque nous proposons ici une discrimination sémantique entre les noms d'action en *-tiōn-* et les noms-supins en *-tū-*, il est temps maintenant si elle peut rendre compte d'une opposition réelle entre les noms les plus fréquents de ces catégories, en comparant ceux qui appartiennent aux 800 mots les plus fréquents des catégories 1 et 2 de Guillaumin et Cauquil :

ratio, oratio

Le fait que *ratio* constitue en quelque sorte le chef de file des noms d'action abstraits que sont les noms d'action en *-tiōn-* paraît tout à fait significatif. En effet, le caractère particulièrement abstrait que nous décelons dans ces noms est bien celui qui est propre à la raison en tant qu'elle a besoin de se saisir de concepts pour les manier dans un raisonnement : il s'agit d'en faire davantage des objets de pensée que des moyens d'évoquer ce que l'on voudrait donner à voir : c'est un moyen de penser plus qu'un moyen d'évoquer. Les noms-supins sont aussi des noms abstraits, bien entendu. D'ailleurs, quel nom n'est pas, par nature, abstrait ? Quel mot n'est pas abstrait par nature, comme l'indiquent de façon très imagée et très juste les fameux tableaux de Magritte – *Ceci n'est pas une pomme*, *Ceci n'est pas*

parole.

25. En fait, rien n'empêcherait de considérer davantage l'arrivée comme une action accomplie, en ne se plaçant pas auprès des protagonistes de l'arrivée : ainsi on ne verrait plus l'arrivée, on la prendrait dans son ensemble, ou plutôt, on la mettrait à distance et la considérerait avec recul ; à ce moment-là elle deviendrait davantage une **adventiō*. Il est vrai que le mot n'est pas attesté. En revanche, on trouve, dans ce sens de mise à distance, chez Plaute, une *ventiō*, que rapporte Gaffiot : « *Quid tibi hūc ventiōst ?* » (*Truculentus*, 622), « Que signifie ta venue ici ? ».

26. Concrets dans la mesure où ils évoquent ce qui est sensible.

une pipe... ? Il s'agit de degrés dans l'abstraction. Les noms-supins, donc, sont plus concrets dans la mesure où ils enferment moins ce qu'ils évoquent dans un *concept* – qu'ils pourraient, selon l'étymologie du mot, saisir ensemble d'un seul tenant bien délimité. Ils laissent davantage se développer l'idée en soi de l'action, en quelque sorte se mouvoir sous les yeux de l'interlocuteur : le nom n'est pas complètement enserrée dans l'enveloppe conceptuelle qu'apporte le nom d'action abstrait en *-tiōn-*.

Ainsi, la *ratio* apparaît-elle comme ordonnée par nature ; elle semble exister *a priori* et évoque la pensée idéale, qui existe au-delà du locuteur, davantage que la pensée vivante qui cherche, tâtonne. Pour cela, on utilisera peut-être davantage *sēnsus* ou *cōgitātiō*, voire le très rare, mais attesté, *cōgitātus*.

Le second des noms d'action abstraits très courants, *ōrātiō*, est particulièrement intéressant à plusieurs titres. D'abord, on peut remarquer qu'une *ōrātiō* est par nature construite ; c'est un discours qui a un début, un milieu, une fin, et donc est bien délimité : ce n'est pas un simple *sermō*, une conversation, un bavardage. Quand on parle d'une *ōrātiō*, on parle bien sûr de quelque chose qui s'est développé, a couru, discouru, d'une idée à l'autre ; mais on en parle comme d'un ensemble clos : il relève du *perfectum*. En revanche, il existe bien un nom-supin tiré de *ōrāre* ; c'est *ōrātus*, peu fréquent, mais pas rarissime, et classique²⁷. Mais il ne signifie pas « discours » ; il signifie « prière ». Une première constatation s'impose : le nom-supin est vraiment plus proche du verbe que le nom d'action, dont le sémantisme s'en éloigne plus facilement. D'autre part, ce qui importe dans l'*ōrātus*, qui n'est généralement pas en latin une prière religieuse, mais plutôt une supplique, ce n'est pas qu'elle soit construite et bien délimitée ; c'est le mouvement de celui qui fait la prière vers celui qui la reçoit. Si l'on considère la prière de plus loin, on peut fort bien l'appeler *obsecrātiō*, *supplicātiō*, *rogātiō* ; mais avec le nom-supin, l'image de l'adversaire qui vient demander de fabriquer une fausse preuve doit être mise sous les yeux des juges en train de se faire : « *An etiam scripsit orātū tuō ?* ». En fait, c'est bien parce que le nom-supin a bien encore quelque chose d'un supin, bien qu'il ne soit pas répertorié comme tel par les grammairiens, qu'il garde quelque chose de prédicatif : Cicéron dit ici en quelque sorte : « Je prétends que tu aurais bien pu le prier d'écrire cette lettre ». C'est parce que l'image de l'action est convoquée sous les yeux des interlocuteurs qu'elle paraît en train de se faire, et que nous avons pu considérer qu'elle relevait de l'*īnfectum*.

ūsus, cāsus, cursus, exercitus

Il est remarquable que les quatre noms-supins les plus fréquents sont issus de verbes dont la diathèse est très variée : un verbe transitif, *exerceō*, deux verbes intransitifs, *cadō* et *curro*, et un verbe déponent régissant l'ablatif instrumental, *ūtor*. Encore une fois, l'existence d'un nom-supin, n'apparaît pas comme dépendant de la diathèse ou de la construction du verbe.

L'usage, les us, l'utilisation évoqués par le latin *ūsus* sont considérés dans leur durée, comme des habitudes, davantage que comme un ensemble déterminé ; on peut pour évoquer un usage ponctuel, utiliser le nom d'action de la même famille : *ūsūrpātiō*. L'expression juridique *ūsus fructusque*, « usufruit », composée de deux noms-supins, est à cet égard

27. Il appartient à la catégorie 15 du Gaffiot de Gérard Gréco, et est utilisé par Cicéron.

instructive : d'une certaine façon, elle s'oppose à la notion plus abstraite de propriété sans jouissance, qui relève de la théorie plus que de la pratique.

Les deux noms-supins qui suivent, *cāsus* et *cursus* sont issus de deux verbes intransitifs de déplacement ou de mouvement. Mais ce qui importe n'est pas qu'ils soient intransitifs, c'est qu'ils évoquent le mouvement ; non pas ce qui arrive à la fin de la chute, la rencontre avec le sol, mais le mouvement de chute ; non pas l'accomplissement, le fait d'avoir couru, mais la course dans son déroulement. Il est intéressant pour saisir la répartition des noms verbaux d'étudier les noms courants de la famille de *casus* et de *cursus*. Dans les 2500 mots de Podvin, on trouve : *occāsiō, occāsus ; concursus, excursiō, incursiō*.

Les deux noms verbaux cousins de *cāsus*, tirés de *occidō*, sont extrêmement intéressants pour saisir la différence entre les deux suffixes : *occāsiō*, c'est « l'occasion », « l'opportunité » ; *occāsus*, c'est soit le coucher des astres, le couchant, soit la chute, la ruine, la décadence. Le premier saisit l'idée de chute pour en faire « ce qui tombe », de façon très abstraite ; en revanche, dans le second, on continue à voir le mouvement concret de la chute. Même dans sa seconde signification, plus abstraite, on s'intéresse davantage à la durée de la chute : on voit la décadence se dérouler.

Les trois noms verbaux²⁸ cousins de *cursus* les plus courants sont aussi très intéressants pour étudier la relation entre le préfixe et le suffixe. Pour *currō*, le suffixe *-tū-* semble préférer le préfixe *con-* ; et le suffixe *-tiōn-* semble préférer les préfixes *ex-* et *in-* — en somme quand la course est vue à partir de son point de départ ou de son arrivée : à partir de ses limites. Ici, l'on pourrait se demander pourquoi les deux points extrêmes de la course devrait se voir de la même manière qu'un *perfectum*, avec des noms d'action en *-tiōn-*, alors que nous avons opposé ci-dessus à l'*adventus* la *profectiō*. En fait, l'*adventus* relève de l'*infectum* sans doute parce qu'il ne s'agit pas exactement du point d'aboutissement, mais qu'avec le préverbe *ad-*, on a l'idée de proximité, d'alentours : on n'est pas loin de l'aboutissement ; on est en train d'y arriver. Ainsi, *accursus* est attesté (chez Tacite), mais pas **accursiō*. Il faut cependant remarquer que les sèmes portés par chacun des suffixes n'empêchent pas en soi qu'on puisse trouver la forme moins attendue : on peut considérer toute action dans son déroulement comme dans son entièreté, quelle que soit sa nature ; en français même si tel verbe a une affinité particulière avec l'imparfait, on peut quand même, en général, le trouver aussi avec le passé simple. Ainsi « fut » est quatre à cinq fois moins fréquent que « était » dans les *Contes* de Perrault ; cette forme n'est pas rare pour autant. De la même façon, *concursiō, excursus*¹³ et *incursum*¹¹, quoique un peu moins fréquents, voire *cursiō* (hapax chez Varron), sont très bien attestés.

Le rapport entre le sens général de *exercitus*, « armée »²⁹, et le sens de *exerceō*, « mettre en mouvement, tourmenter ; exercer, s'exercer à », n'est pas évident à établir complètement. On considère généralement que la métonymie vient du fait que les troupes armées ont pratiqué l'exercice ; elles ont été mises en mouvement. On peut entendre aussi qu'elles sont capable de mettre en mouvement, d'écartier l'ennemi, en particulier en entendant le verbe

28. On pourrait bien sûr penser aussi à *currus*.

29. On trouve aussi *exercitus* dans le sens de « exercice, tourment », chez Plaute.

simple *arceō* dans *ex-erceō*. Ce qu'il faut remarquer d'abord ici, c'est l'aptitude des noms-supins à évoquer aussi bien l'action en partant du sujet vers l'objet, dans le sens actif, qu'en partant de l'objet vers le sujet, dans le sens passif. On peut rapprocher cette aptitude de celle du suffixe *-tū-*, apte à former des participes parfaits passifs, mais aussi, en s'adjoignant un *-r-*, à former des participes futurs actifs – ce qu'on retrouve aussi, bien sûr, dans le participe parfait des verbes déponents. Ce qu'il faut remarquer d'autre part, c'est que le nom latin *exercitus* a sans doute des connotations bien différentes de celles du français « *armée* ». En latin classique, l'*exercitus* en effet ne saurait être pensé comme « l'armée », l'institution qui existe par-delà la contingence des hommes qui la composent, celle qu'on appelle « la grande muette ». Il y a l'*exercitus* de César, celle des Pompéiens : il s'agit d'une légion, d'un ensemble de légions qui ont été levées, par le sénat, par tel général : des *leg-iōnes* qui ont fait l'objet de *di-lectus*. Un *exercitus*, en quelque sorte, c'est du peuple en armes, du peuple qu'on a fait passer à l'état d'armée, comme le *λάος* homérique est le *δῆμος* en armes, c'est du peuple soulevé en ordre, comme le *tumultus* est d'une certaine façon du peuple soulevé en désordre. Autrement dit, dans *exercitus*, on entend le mouvement, le passage, l'énergie déployée, capable de se déployer et de se mouvoir : on peut entendre dans *exercitus* quelque chose de l'idée de mouvement mis sous les yeux des interlocuteurs présente dans ce qui forme les noms-supins.

spīritus, affectus, mōtus, flūctus,

Pb des « mots » fréquents en *-tio* dans la mesure.

Néologismes : *tus* néologismes savants (chrétiens ?) ; *tion* néologismes savants et plaisants (naturels) cf Plaute

tus chez poètes dactyliques.

Classement morphologique (formation des noms-supins : *su/tu* (dentale...) ; voyelle, pas voyelle, quelle voyelle : par conjugaison) (*Consentio, pando, proficiscor, fluo* ? *Spiritus* (disparition du *a*), *fructus* ? *Habitus* ?)

[Analyse des propositions de Benveniste, Fruyt, Barrault]

[Pb théoriques sous-jacents : pb de la confusion entre signification et dénotation. Signification = deixis+connotation+ posture + dénotation... Pb de différence de sens ne signifie pas dichotomie. Centre de gravité de la signification. Pb de la synonymie.]

[Application, analyse noms supins/noms d'action ds qq textes. 1^{re} Catilinaire ; BG ; (+Virgile, Plaute, Suétone, Tite-Live ?)]

Conclusion : lien entre noms-supins, noms de statut et noms-radicaux masculins de la 4^e déclinaison, avec les féminins et les neutres ?

Bibliographie (Gaffiot-Flobert, Gaffiot-Greco, Ernout : dictionnaire étymologique et Morphologie historique, Niedermann, Monteil, Il faudrait que je regarde le Maniet, Lidell-Scott, PHI Latin, BCS, mes bouquins, Benveniste, Fruyt, Dictionnaire des synonymes du XIX^e siècle, Marouzeau, Dhll. Grammaire du latin de Serbat et al. *Ethos* : faiblesses en Varron, forces et faiblesses en lecture, en apprentissage par cœur, en conversation. Rapport au structuralisme : Jacobson, Hjemlslev)